

Compte rendu réunion du conseil syndical du 28 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit octobre à 19h00, le conseil syndical de Chailvet-Mons légalement convoqué le seize octobre 2025 s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Mons-en-Laonnois sous la Présidence de Monsieur Mathieu FRAISE, Président.

Etaient présents :

Mesdames ALMEIDA Alexandra, COMPAIN Sophie, DUHANT Nathalie, JUPIN Sylvia, QUIEVREUX Sophie.

Messieurs BONAMOUR DU TARTRE Éric, BOURGEOIS Jean-Luc, CARLIER Rémy, CHARLES Gérard, FARETRA Antoine, FRAISE Mathieu, FOUCHEZ Nicolas, LE RUDULIER Guillaume, MARTIN Gérard, NICOLLE Philippe, ROPITAL David, WACK Jean-Marc.

Etaient absents excusés :

Madame GRANDPIERRE Françoise, pouvoir à Madame ALMEIDA Alexandra,

Madame SAVAUX Marion pouvoir à Monsieur WACK Jean-Marc,

Monsieur DUMANT Christophe pouvoir à Madame Sophie QUIEVREUX,

Monsieur LEMAIRE Benoît pouvoir à Monsieur FRAISE Mathieu,

Madame LALOUX Monique, LOYS Angélique

Messieurs MIGNOT Philippe SANCHEZ Vianney.

Le Comité Syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales Monsieur Vianney SANCHEZ pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération n°1 : Approbation du conseil syndical du 10 juillet 2025,

Rapporteur : Monsieur Mathieu FRAISE

Exposé :

Le compte rendu du conseil syndical du 10 juillet 2025 a été adressé intégralement à chaque délégué le 11 juillet 2025.

Délibération :

A l'unanimité des voix POUR ce compte rendu est adopté.

Délibération n°2 : Situation Budgétaire,

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc WACK

L'atteinte théorique au 28 octobre 2025 devrait être de 84,61%, la situation budgétaire est la suivante :

	<u>BP 2025</u>	<u>Réalisé au 28/10/2025</u>	<u>% d'érosion</u>
<u>Fonctionnement Dépenses</u>	501 457,70€	319 576,67€	63,73%
<u>Fonctionnement Recettes</u>	501 457,70€	332 921,18€	66,39%
<u>Investissement Dépenses</u>	118 172,12€	47 038,97€	39,80%
<u>Investissement Recettes</u>	118 172,12€	72 218,37€	61,11%

Délibération :

A l'unanimité des voix POUR, le conseil syndical prend acte de la situation budgétaire.

Etaient présents :

Mesdames ALMEIDA Alexandra, COMPAIN Sophie, DUHANT Nathalie, JUPIN Sylvia, LOYS Angélique QUIEVREUX Sophie.

Messieurs BONAMOUR DU TARTRE Éric, BOURGEOIS Jean-Luc, CARLIER Rémy, CHARLES Gérard, FARETRA Antoine, FRAISE Mathieu, FOUCHEZ Nicolas, LE RUDULIER Guillaume, MARTIN Gérard, NICOLLE Philippe, ROPITAL David, WACK Jean-Marc

Etaient absents excusés :

Madame GRANDPIERRE Françoise, *pouvoir à Madame ALMEIDA Alexandra,*

Madame SAVAUX Marion *pouvoir à Monsieur WACK Jean-Marc,*

Monsieur DUMANT Christophe *pouvoir à Madame Sophie QUIEVREUX,*

Monsieur LEMAIRE Benoît *pouvoir à Monsieur FRAISE Mathieu,*

Madame LALOUX Monique.

Messieurs MIGNOT Philippe SANCHEZ Vianney.

Délibération n°3 : Rentrée scolaire septembre 2025 – Effectifs par commune,

Rapporteur : Monsieur Mathieu FRAISE

Exposé :

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 1er septembre 2025.

Au 1^{er} septembre : 201 élèves sont scolarisés au sein de notre regroupement et sont répartis comme tel dans les 9 classes (actuellement 197 enfants)

Enseignants	Écoles	Nombre d'élèves
Madame Brigitte Charpentier	École Georges Lefèvre	20 PS – 5 MS
Madame Pascale Ollivier et Madame Stessy Coquigny	École Georges Lefèvre	10 MS – 14 GS
Madame Claire Guilbaud	École Georges Lefèvre	8 MS- 15 GS
Madame Aline Baudoux et Madame Aurélie Bourgeois	École Georges Lefèvre	12 CP-8 CE1
Madame Margot George	École Georges Lefèvre	21 CP
Madame Caroline Godard et Madame Gaëlle Marchand	École Chappée	23 CE1
Madame Pamela WRYK	École Chappée	10 CM1-11 CM2
Monsieur Jean-Luc Labrevoir	École de Bourguignon-sous-Montbavin	20 CE2
Madame Maïté Ropital	École de Royaucourt et Chailvet	12 CM1 et 12 CM2

Répartition des élèves au sein des communes du regroupement :

Communes	Nombre d'élèves scolarisés au sein du regroupement au 1 ^{er} Septembre 2025
Bourguignon-sous-Montbavin	12 élèves
Chaillevois	13 élèves
Clacy-et-Thierret	13 élèves
Laniscourt	23 élèves
Molinchart	30 élèves
Mons-en-Laonnois	75 élèves
Royaucourt-et-Chailvet	15 élèves
Vaucelles-et-Beffecourt	13 élèves
Communes Extérieures.	7 élèves

Un état des effectifs pour chaque commune a été envoyé aux mairies du regroupement.

Délibération :

A l'unanimité des voix POUR, le conseil syndical prend acte du nombre d'élèves scolarisés au sein du regroupement scolaire depuis la rentrée de septembre 2025.

Délibération n°4 : Point sur les effectifs du personnel du Syndicat scolaire Chailvet-Mons,

Rapporteur : Monsieur Nicolas FOUCHE

Exposé :

Nous avons constaté une forte affluence en cantine depuis le début de l'année scolaire, en effet nous accueillons environ 150 enfants chaque midi. Afin d'assurer au mieux le service et d'assurer un encadrement et soulager le personnel en place, l'équipe de personnel syndical s'est agrandie depuis le 1^{er} octobre 2025 en embauchant madame Chloé ROUTIER en contrat PEC 20h par semaine (subventionné à 35%). Ses missions principales sont la surveillance cantine, l'entretien de la cantine, l'entretien des locaux, et de l'aide maternelle.

Délibération :

A l'unanimité des voix POUR, le conseil syndical prend acte de l'embauche de Madame Chloé ROUTIER en contrat PEC (20h/semaine)

Délibération n°5 : Demande de financement au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR-2025) : Ecole Chappée – Sécurité du bâtiment – Changement Porte d'entrée,

Rapporteur : Monsieur Mathieu FRAISE

Exposé :

Monsieur le Président expose le projet de changement de la porte d'entrée de l'école Chappée pour sécuriser le bâtiment. En effet, l'école Chappée située à Mons-en-Laonnois s'est vue par deux fois subir des cambriolages en moins d'un an (un cambriolage en septembre 2024 et le second en août 2025). Les malfaiteurs ont dérobé à chaque fois du matériel informatique (vidéoprojecteurs des classes lors des deux cambriolages mais également des tablettes lors du premier) empêchant ainsi les enseignants de pouvoir mener correctement leurs cours et privant les enfants de ces outils pédagogiques.

Il nous est donc impératif de renforcer la sécurité autour de cette école, c'est pour cela que nous souhaitons changer la porte d'entrée par une nouvelle porte plus sécurisée.

Monsieur le Président demande au conseil syndical l'autorisation de solliciter une subvention de 40% au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR-2025).

Délibération :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix POUR, le conseil syndical décide :

- D'autoriser le président à mener l'opération de Réfection et Aménagement du complexe scolaire Robert GUYOT
- D'autoriser le président à solliciter une subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR-2025), pour l'opération Ecole Chappée – Sécurité du bâtiment – Changement Porte d'entrée, Le taux souhaité est de 40%.
- de valider le plan de financement exposé en annexe.
- d'inscrire au budget le montant non subventionné.

Délibération n°6 : Etude des contrats d'assurance,

Rapporteur : Monsieur Mathieu FRAISE

Exposé :

Comme évoqué lors du conseil syndicat du 11 juin 2025, les contrats d'assurances suivants arrivent à terme au 31 décembre 2025 :

- Agents CNRACL,
- Auto Collaborateurs,
- Protection fonctionnelle,
- Protection Juridique,
- Responsabilités,

Nous avons rencontré notre prestataire actuel ainsi que trois de ses concurrents.

On peut noter une augmentation de 18% des tarifs dans la proposition de notre prestataire actuel, son concurrent nous fait lui une proposition plus avantageuse mais nous subirions toutefois une hausse de 13%.

Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de deux prestataires sollicités.

Délibération :

A l'unanimité des voix POUR, le conseil syndical prend acte des démarches effectuées auprès des prestataires assurance et confie à Monsieur le Président du Syndicat scolaire Chailvet-Mons, la gestion de ces dossiers.

Etaient présents :

Mesdames ALMEIDA Alexandra, COMPAIN Sophie, DUHANT Nathalie, JUPIN Sylvia, LOYS Angélique QUIEVREUX Sophie.

Messieurs BONAMOUR DU TARTRE Éric, BOURGEOIS Jean-Luc, CARLIER Rémy, FARETRA Antoine, FRAISE Mathieu, FOUCHE Nicolas, LE RUDULIER Guillaume, MARTIN Gérard, NICOLLE Philippe, ROPITAL David, WACK Jean-Marc.

Etaient absents excusés :

Madame GRANDPIERRE Françoise, pouvoir à Madame ALMEIDA Alexandra,

Madame SAVAUX Marion pouvoir à Monsieur WACK Jean-Marc,

Monsieur DUMANT Christophe pouvoir à Madame Sophie QUIEVREUX,

Monsieur LEMAIRE Benoît pouvoir à Monsieur FRAISE Mathieu,

Madame LALOUX Monique.

Messieurs CHARLES Gérard, MIGNOT Philippe, SANCHEZ Vianney.

Délibération n°7 : Demande de Subvention – Projet Musical – Ecole Georges Lefèvre,

Rapporteur : Monsieur Mathieu FRAISE

Exposé :

Trois classes de l'école Georges Lefèvre souhaitent mener un projet musical « Contes et Musique » pour cette année scolaire 2025-2026, une demande de subvention pour ce projet est demandée au syndicat scolaire. Vous trouverez la demande ci-dessous :

« Mesdames, Messieurs les membres du conseil syndical,

J'ai l'honneur de solliciter auprès du syndicat scolaire une subvention afin de nous aider à financer un projet "Contes et musique" qui concerne 3 classes de l'école. Vous trouverez les détails de ce projet et le plan de financement en pièce-jointe.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées,

Pascale OLLIVIER

Directrice - Ecole G.Lefevre

Demande de subvention : PROJET CRÉATION CONTES ET MUSIQUE

CLASSES CONCERNÉES :

- MS/GS de Claire GUILBAUD
- MS/GS de Pascale OLLIVIER
- CP de Margot GEORGE

Soit 68 élèves.

PROJET:

Éveil musical, création de comptines et de paysages sonores autour d'albums.

Mise en voix et créations d'instruments à partir de matériaux recyclés.

PARTENAIRES :

- **Médiathèque intercommunale** (prêt d'albums, utilisation des locaux pour la création, éventuellement exposition)
- **ICI LABEL** : Laurène VATIER et Alexis, 2 musiciens/créateurs professionnels dont on a fait la connaissance lors d'une prestation présentée à la médiathèque au printemps dernier.

RESTITUTION ENVISAGEE :

Spectacle contes et musique à destination des autres élèves du regroupement et des parents.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Pour mener à bien ce projet, nous avons monté un dossier d'aide au financement auprès du rectorat pour lequel nous avons eu un avis très favorable de Madame BADER, IEN de circonscription, puis un avis favorable de la commission.

Avis de l'IEN : très favorable

Ce projet présente de nombreux points positifs qui en font une initiative particulièrement riche et structurante pour les élèves. Tout d'abord, il s'adresse à un public scolaire en milieu rural, ce qui contribue à réduire les inégalités d'accès à l'offre culturelle. Il bénéficie à l'ensemble de l'école créant ainsi une véritable dynamique collective au sein de l'établissement.

Il s'inscrit pleinement dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, en articulant de manière cohérente les trois piliers. Les élèves sont initiés à une pratique artistique encadrée, ce qui favorise leur développement personnel et leur ouverture culturelle. Enfin, la présence d'intervenants artistiques de qualité leur permettra de vivre une rencontre concrète et enrichissante.

Avis de la commission de validation des projets : favorable

Avis favorable de la commission.

Les coûts de ce projet sont exclusivement liés aux frais de déplacement et d'intervention en classe de notre partenaire culturel ICI LABELS.

	DÉPENSES			RECETTES
	Nombre de séances	tarif/jour	TOTAL	
Frais de transports ICI LABEL	5	92,80 €	464,00 €	
Intervention ICI LABEL avec 1 intervenant	4	240,00 €	960,00 €	
Intervention ICI LABEL avec 2 intervenants	1	480,00 €	480,00 €	
Subvention SPEAC (subvention académique)				1 000,00 €
TOTAL			1 904,00 €	
Reste à régler				904,00 €

Il nous manque donc 904 € pour clôturer ce budget.

Le reste à charge après le retour de nos demandes de subvention sera réglé par la coopérative scolaire.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des voix POUR, décide d'allouer une subvention de 680€ pour ce projet musical soit 10€ par élève.

Délibération n°7 BIS : Demande de Subvention – Classe de découverte – Ecole de Royaucourt-et-Chailvet,

Rapporteur : Monsieur Mathieu FRAISE

Exposé :

La classe de l'école de Royaucourt-et-Chailvet souhaite organiser un voyage de 4 jours et 3 nuits en classe de découverte en Normandie. Une demande de subvention pour ce projet est demandée au syndicat scolaire. Vous trouverez la demande ci-dessous :

Ecole Elémentaire

2 Place Eliane Valaud
02000 ROYAUCOURT-ET-CHAILVET

À l'attention de Monsieur le Président
du Syndicat Scolaire CHAILVET-MONS
À Royaucourt-et-Chailvet, le 16/10/2025

Objet : Demande de subvention pour un projet de classe de découverte en Normandie

Monsieur le Président du Syndicat scolaire,

En tant que directrice de l'école de Royaucourt et Chailvet, je souhaite organiser avec ma classe de CM1-CM2 un séjour en **classe de découverte en Normandie** d'une durée de **4 jours et 3 nuits**. Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du travail mené tout au long de l'année autour de la **découverte du patrimoine, de l'histoire et de l'environnement**.

Deux destinations sont actuellement à l'étude :

- **Honfleur et l'estuaire de la Seine**, avec la découverte du port, du pont de Normandie, du milieu marin, et la visite historique de la ville.
- ou **les plages du Débarquement**, permettant d'aborder l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la mémoire collective, ainsi que la faune et la flore du littoral.

Ce séjour offrirait aux élèves une expérience à la fois **culturelle, historique et scientifique**, tout en renforçant la **cohésion du groupe classe**. L'effectif de classe étant de 24 élèves.

Afin de rendre ce projet réalisable pour toutes les familles, je sollicite auprès du syndicat scolaire une **subvention**. L'école s'engage également à **participer activement au financement** à travers plusieurs actions menées avec les élèves et les parents : **vente de soupes, marché de Noël, vente de chocolats et de boudins**.

Je me tiens bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour présenter le projet plus en détail lors d'une prochaine réunion.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame le/la Président(e), l'expression de mes salutations respectueuses.



Maïté Bas-Ropital
Directrice de l'école de Royaucourt-et-Chailvet
2 Place Eliane Valaud
02000 Royaucourt-et-Chailvet
tél : 09.67.31.61.29
cp.0020784s@ac-amiens.fr

Budget prévisionnel - Classe de découverte Normandie
Royaucourt-et-Chailvet CM1-CM2

JUIN 2026

Type de sortie :

- Sortie scolaire sans nuitée obligatoire
- Sortie scolaire sans nuitée facultative
- Voyage scolaire avec nuitées

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	Total	Postes	Total
Coût des visites et activités pratiquées	1 700 €	Séjour des élèves	
		A- Participation des familles	
		<input type="checkbox"/> Participation : 140€ X 24 élèves soit €	3 360,
Coût du transport	4 200 €	B- Autres sources de financement	
		<input type="checkbox"/> Contribution syndicat scolaire ... €	
		<input type="checkbox"/> Autres sources (à préciser) : -Coopérative scolaire 4 494,50 €	
		-Actions de financement ECOLE €	...
Coût de la restauration- Coût de l'hébergement		Sous total 1 :	7 854,50€
		Séjour des accompagnateurs	
		A- Participation de la commune	
		<input type="checkbox"/> Contribution de la commune : €	
	5 723,80 €	B- Autres sources de financement	
		<input type="checkbox"/> Autres sources (à préciser) : -Actions de financement ECOLE €	
Autres dépenses Adhésion association			...
	66 €	Sous total 2 :	
Total	11 689,80€		Total 7 854,50€

Reste à trouver : 3 835,30 €

➤ Coût du séjour par élève : 487,10 €

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des voix POUR décide d'allouer une subvention de 1080€ pour cette classe découverte (soit 10€ par élève pour le projet, 10€ par élève par nuitée et 5€ par élève pour un voyage d'une distance supérieure à 500km).

Délibération n°8 : Point sur les travaux,

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc WACK

Exposé :

FONCTIONNEMENT :

Comme chaque été, nous avons reçu et traité les demandes formulées par les enseignants et le personnel du syndicat scolaire. Les travaux « classiques » ont été réalisés par notre agent technique (entretien des espaces verts, peinture d'une des classes de l'école Georges Lefèvre, Entretien des toilettes, accroche de tableaux, entretien courant...).

A noter que la classe de Royaucourt a été repeinte entièrement par l'enseignante, Madame Ropital que l'on peut remercier pour son investissement, le syndicat ayant uniquement fourni les matériaux demandés.

A noter également que certaines demandes sont arrivées très tard (début août), il sera donc de nouveau demandé à l'équipe enseignante de formuler ses demandes avant les grandes vacances, afin qu'elles puissent être traitées par notre agent avant la rentrée scolaire.

INVESTISSEMENT :

Comme vous le savez, des demandes de subventions concernant les travaux d'investissement du complexe scolaire (bardage, toiture et barrière) ont été accordées.

Les travaux concernant le renforcement du mur d'enceinte et de réfection de l'enclume du mur du complexe scolaire ont été réalisés, Les travaux concernant la barrière ont été réalisés pendant les grandes vacances, ceux concernant la toiture devraient avoir lieu en novembre.

Les ballons d'eau chaude de la classe de Bourguignon-sous-Montbavin et de la classe de Royaucourt-et-Chailvet suite à des pannes ont dû être changés. Une prise en charge à 50% de la commune de Bourguignon-sous-Montbavin est à souligner.

La commune de Royaucourt-et-Chailvet a pris en charge dans sa totalité l'installation de la climatisation ainsi que le changement de système de chauffage (pompe à chaleur).

Une demande d'achat d'un ordinateur pour la classe de Madame Brigitte Charpentier vient d'être effectuée, cette demande sera traitée lors du BP 2026.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des voix POUR, prend acte des travaux réalisés.

Délibération n°9 : Questions diverses.

Subventions exceptionnelles des projets et sorties pédagogiques

Monsieur Guillaume LE RUDULIER propose que lors d'un prochain conseil syndical un règlement permettant de déterminer le montant des subventions accordées soit rédigé.

Monsieur FRAISE a confirmé qu'une réflexion concernant ce règlement est en cours et que c'est cette réflexion qui a permis de déterminer les montants alloués aujourd'hui.

Par conséquent un règlement sera établi lors d'un prochain conseil. Les pistes de réflexions évoquées ce jour pour établir ce règlement sont les suivantes :

- Déterminer une date butoir pour le retour des projets,
- Déterminer un tarif fixe par enfant par projet (10€),
- Déterminer un tarif fixe par enfant et par nuitée (10€),
- Déterminer un tarif fixe par enfant en fonction de la distance du projet (plus de 500km) (5€),
- Déterminer un plafond maximum de la subvention,
- Fixer une participation minimum de la part de l'école (en %)
- Le Syndicat reste libre d'accorder ou non une subvention en fonction de ses possibilités financières et des projets déjà en cours.

A Mons-en-Laonnois, le 30 octobre 2025

Le Président,



